

EARL LA NOUE SAINT PIERRE

SAINT-REMY-LE-PETIT (08)

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
UNIQUE POUR UN ELEVAGE DE 80 000
EMPLACEMENTS DE POULES PONDEUSES**

Note de présentation non technique

PRESENTATION DU PROJET

L'EARL LA NOUE SAINT PIERRE possède un site avicole sur la commune de SAINT-REMY-LE-PETIT dans les Ardennes. Le projet comprend la construction d'un nouvel atelier de poules pondeuses plein air avec la construction d'un bâtiment d'élevage de 40 000 emplacements, d'une fumière pour stocker les fientes et d'un tunnel permettant d'acheminer les œufs du nouveau bâtiment d'élevage vers le centre de conditionnement existant CC. Le site de l'EARL LA NOUE SAINT PIERRE aura une capacité totale de 80 000 emplacements.

IDENTITE DU DEMANDEUR

Le porteur de la demande est l'EARL LA NOUE SAINT PIERRE, représenté par M. Benjamin BEAUDOIN, gérant de la société.

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Cadre réglementaire

Le projet est soumis au régime de l'autorisation au titre de la rubrique 3660. Elevage intensif de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). La construction du nouvel atelier de poules pondeuses est soumise à enquête publique conformément à l'article R.123-1 du Code de l'Environnement.

Etendue du projet

Le projet sera réalisé sur le site existant de SAINT-REMY-LE-PETIT. Les communes concernées par l'enquête publique dans le cadre du projet de l'EARL LA NOUE SAINT PIERRE sont celles dans un rayon de 3 km entourant le site et celles qui contiennent au moins une parcelle du plan d'épandage.

Organisation de la production

Le site permettra d'accueillir 80 000 emplacements de poules pondeuses.

Pour tous les bâtiments d'élevage, le même système sera appliqué : les poules arrivent à l'âge de 17 semaines et sont revendues entre 59 et 65 semaines après leur arrivée, soit à l'âge de 75 à 82 semaines environ. La présence sur site est d'environ 13,5 à 15 mois. Un vide sanitaire de trois semaines et demie est réalisé après le départ des poules. Ainsi la durée d'une bande est comprise entre 14 et 16 mois, soit environ 0,8 bande par an.

Intérêts du projet

Le projet permet de répondre à l'augmentation nationale de demande d'œufs issus du mode d'élevage plein air. L'activité de l'EARL LA NOUE SAINT PIERRE est essentielle à l'échelle locale pour le tissu économique avec notamment la société d'équarrissage ATEMAX, le prestataire de lavage des bâtiments ou encore le vétérinaire. L'activité de l'EARL LA NOUE SAINT PIERRE est également importante à une échelle plus vaste pour son vendeur de poules pondeuses LANCKRIET, son client d'œufs frais CDPO et plus largement pour la profession avicole.

Appuis techniques

L'EARL LA NOUE SAINT PIERRE est accompagnée dans la conduite de son élevage par les techniciens de CDPO qui lui apporteront conseils et documents adaptés à l'élevage avicole.

Incidence du projet sur l'environnement

Les incidences du projet ont été évaluées globalement faibles sur l'ensemble des composantes du milieu puisque les mesures associées au projet permettent de réduire les nuisances. L'évaluation des risques sanitaires (ERS) menée spécifiquement dans le cadre du projet a conclu à l'absence de danger sanitaire pour les populations vivant à proximité de la zone concernée.





